

TARIFS SAISON 2022 -2023

COTISATIONS

Compétitions et Jeunes « Entraînements dirigés » : 200 euros

Loisirs: 145 euros

Étudiants et demandeurs emploi : 145 euros

Kidisport: 145 euros

Remise exceptionnelle de 10 % pour 2 personnes, 20 % au delà

Chèque de caution obligatoire de 35 euros : ce chèque vous sera rendu en fin de saison si vous participez bénévolement à une manifestation organisée par le Club (tenir la buvette, monter ou démonter la salle, faire un gâteau, accompagner.....etc.)

CRITERIUM FEDERAL

Vétéran - Senior : 38 euros

Poussin – Benjamin - Minime – Cadet – Junior : 23,50 euros

Dans toutes les compétitions en cas de forfait sans certificat médical, l'amende encourue sera à la charge du Joueur

ATTENTION : Les personnes ayant fourni un certificat médical **en Septembre 2019** devront fournir un nouveau certificat médical. Les autres devront seulement remplir un questionnaire de santé qui vous sera fourni avec le bulletin d'adhésion.

Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical pour les mineurs, mais les parents doivent remplir un questionnaire de santé qui est fourni avec le bulletin d'adhésion

Paiements acceptés :

* Espèces : règlement intégral

* Chèques : Possibilité de régler en trois fois

* Chèques vacances et Coupons Sport ANCV

* Carte Pass'Région (Lycéens)

* Carte Top Départ (Collégiens)

* Aide de la CAF : (Pass'Sport)

Tél: 04.75.02.32.50 Mail: romans.asptt@wanadoo.fr Site: www.aspttromans.com